



Auxerre, vendredi 3 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05320

Pris en application :

**Signalisation de travaux (Canal du
Nivernais-Halte nautique de Bazarnes)****Opération de grutage****Une interdiction de stationner (Halte nautique de Bazarnes)
(tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 06/09/2021 de 07:00 à 18:00

- o Canal du Nivernais (sur le Bief n°72 de Rivottes)
entre les pk 155,650 (Amont halte nautique de Bazarnes) et pk 155,846 (Amont
pont de la RD 606) - Rive droite

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de la tenue d'une opération de grutage pour évacuer un bateau sur le halte nautique de Bazarnes (coté Commune de Cravant) le 06 septembre 2021 de 07h00 à 18h. A cet égard les usagers devront être vigilants dans le bief de Rivottes, ne pas stationner le jour de l'opération de grutage sur la zone et les plages horaires ci-dessus définies.

Service(s) à contacter :

UTI Nivernais - Yonne, 5, rue du Halage, 89000 AUXERRE
Tél : 03 58 43 21 65 - Fax : 03 86 20 27 12

Date limite d'affichage :

07/09/2021

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

Franck DELABARRE